



Visite du chantier du carrefour de Tepina – Commune d'Alcajola

Mercredi 15 avril 2009 – 11h30

Ange Santini, Président du Conseil Exécutif de Corse visite aujourd'hui le chantier du carrefour de Tepina situé sur la commune d'Alcajola. Cette commune étant entièrement **classée en site inscrit**, la Collectivité Territoriale de Corse a veillé scrupuleusement à ce que ce carrefour s'insère parfaitement dans le site, notamment en minimisant au maximum les terrassements et en réalisant des aménagements paysagers étendus aux talus et aux îlots.

Les compétences de la Collectivité Territoriale de Corse en matière de réseau routier

Le patrimoine relatif au réseau routier national sur le territoire de la Corse ainsi que la compétence en matière de gestion de ce réseau ont été transférés à la Collectivité Territoriale de Corse au terme de la loi n° 01-428 du 13 Mai 1991. Ce transfert est entré en vigueur au 1^{er} janvier 1993. Parmi les grandes orientations du Plan de développement de la Corse, adopté par l'Assemblée de Corse en septembre 1993, figure en toute première place l'aménagement d'un réseau routier territorial moderne, **intégré à l'environnement**, et prenant en compte les contraintes et les atouts de l'économie insulaire.

Le Schéma directeur des routes nationales de Corse a été adopté par l'Assemblée de Corse le 22 décembre 1995, et actualisé le 19 décembre 2003, ce document fixe les orientations d'aménagement à long terme du réseau routier national de Corse. Les objectifs généraux portent essentiellement des conditions de **fluidité** et de **sécurité** du réseau (amélioration du confort et du temps de parcours sur le réseau, **suppression des zones d'insécurité** ...)

Direction de la Communication

Hôtel de Région – 22, cours Grandval – BP 215 – 20187 AJACCIO cedex 1

Téléphone : 04 95 51 64 55 – Télécopie : 04 95 51 64 60 – email : communication@ct-corse.fr

Contexte de l'aménagement du carrefour de Tepina

L'aménagement du carrefour de Tepina se situe entre les routes nationales 197 et 1197 sur le territoire de la commune d'Alcajola.

L'ensemble du territoire de la commune d'Alcajola est dans le périmètre du Château d'Alcajola, inscrit au patrimoine des monuments historiques, ainsi toute opération de bâtiment est soumise à l'avis de l'architecte des bâtiments de France. De ce fait la Collectivité Territoriale de Corse s'est attachée à l'insertion de l'ouvrage dans l'environnement par les caractéristiques géométriques du projet et par l'aménagement paysager qui couvre tous les talus.

Le carrefour actuel de Tepina présente des caractéristiques géométriques singulières rendant son usage dangereux par les automobilistes en raison d'un manque de visibilité.

Tout proche du site de Tepina un comptage permanent est assuré ainsi le dernier relevé indiquait un trafic moyen journalier annuel de 6943 véhicules/jour (avec un pourcentage de poids lourds de l'ordre de 3% environ) et un pic en août de 14 635 véhicules/jour.

Dans ce contexte, le projet d'aménagement du carrefour de Tepina a été élaboré sur la base des objectifs ci-dessous :

- Réduire le nombre et la gravité des accidents
- Regrouper les différents accès de la Route Nationale 197.
- Assurer la fluidité des échanges dans de bonnes conditions de sécurité.
- Augmenter la capacité du carrefour en prévision de l'accroissement de la fréquentation touristique des lieux.
- Faciliter les déplacements piétons dans cette zone touristique par la réalisation des trottoirs.
- Conforter la RN 197 dans son rôle de voie structurante pour le développement économique de la Balagne.
- Achever les travaux sur la RN 1197 pour concrétiser son déclassement dans la voirie communale selon les termes prévus par la convention liant la Commune d'Alcajola et la Collectivité Territoriale de Corse.
- Conserver au site un caractère homogène et faciliter son intégration dans l'environnement.
- Proposer aux usagers un point de demi-tour à mi parcours entre l'Île-Rousse et Calvi.

Les principales caractéristiques du projet.

Le projet prévoit l'aménagement sur place d'un carrefour giratoire de rayon extérieur à quatre branches et de 17 mètres (au lieu des 20 mètres classiques), pour mieux se fondre dans le paysage.

Les voies d'accès seront aménagées avec des trottoirs et une piste cyclable en béton teinté. L'équipement du carrefour en éclairage public ainsi qu'un aménagement paysager avec la plantation de 1086 arbres et arbustes sont également prévus.

Les travaux sont répartis en lots qui ont fait l'objet de marchés séparés :

- Lot 1 : Génie civil
- Lot 2 : Eclairage public
- Lot 3 : Aménagement paysager

Le plan de financement

Le projet est financé à 100 % par la Collectivité Territoriale de Corse avec un coût global de 1 800 000 € TTC.

Les intervenants

Les entreprises participant aux travaux sont :

- Lot 1 Génie Civil : Groupement Paul BEVERAGGI (mandataire) – TPG 2B (M. Graziani) – SUSINI pour un montant de **1 090 008, 90 €**
- Lot 2 Eclairage public : EIA (M. Guidini) pour un montant de **56 129,06 € TTC**
- Lot 3 Aménagements paysagers : A Casa Fiurita (M. Demoustier) pour un montant de **60 120,36 € TTC.**

Le planning de réalisation

Les travaux ont débuté début mars et s'achèveront au printemps 2010.